

Le Laboureur et Guichenon. Quelques lettres de l'historien de la Bresse et du Bugey, avec les réponses de La Mure, existent à la bibliothèque de l'Institut. Elles ont été mentionnées pour la première fois par M. Paul Allut, dans son *Inventaire des titres recueillis par Guichenon*. L'échange de documents fit bientôt naître entre les deux historiographes une sympathie réciproque. Guichenon savait estimer La Mure à sa juste valeur, bien qu'il n'eût encore produit, à l'époque de cette correspondance, aucun de ses grands travaux historiques. Il est toutefois permis de supposer qu'il s'en occupait très-activement, puisque Guichenon, dans sa *Bibliothèque sébusienne*, publiée en 1660, parle déjà de l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*.

Le peu qui reste de la correspondance de La Mure et de Guichenon, suffit pour faire connaître et la nature des relations et le caractère des deux historiens. On y voit percer à chaque ligne la modestie et la bienveillance de La Mure. Ces lettres sont toutes relatives à des échanges de documents historiques. Guichenon ne craint pas de demander à la Mure le secours de son savoir pour son histoire de Dombes, qui venait de lui être commandée par M^{lle} de Montpensier. Et pour mieux l'engager à lui fournir des documents, il l'assure qu'il n'empiètera pas sur son travail, et en échange de ses conseils et de ses communications, il lui offre de lui transmettre tous les documents inédits qui pourront intéresser son œuvre.

« Comme je sçay la connexité du Forests avec le Baujollois et la Dombes, écrit Guichenon à La Mure, et que j'auray besoin de vostre secours en cent occasions, je prends la liberté, Monsieur, de le vous demander, non point que j'aye mérité cette faveur de vous à qui je n'ay peu rendre aucun service, mais parce que vous estes généreux et obligeant. Si dans la recherche des titres et papiers de l'archive de Moulins, de Montpensier et de la Chambre des Comptes de Paris, ou dans le Thrésor des chartes du Roy que l'on me doit communiquer, j'y trouve quelque chose qui soyt de vostre dessein, je vous en feray part, puisque j'en ay connoissance. Si aussy vous avez quelques renseignements qui puissent servir à ce nouvel ouvrage et qui n'enjambe point sur le vostre,